

EXTRAIT du REGISTRE DÉLIBÉRATIONS

2026052

du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 26 mai 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-six et le vingt-six mai à 18h30, le
En exercice :	15	conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
Présents :	12	s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
Votants :	14	ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Date de la convocation

19/05/2026

Date d'affichage

19/05/2026

Présents : Nathalie **MICOLAS**, Jean-Luc **VIBERT**, Christelle **MORTEL**, Gilberto **GRECO**, Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE**, Christian **MILLET**, Marlène **BLASQUEZ**, Christophe **GENEVOIS**, Marie-Pierre **CHEssel**, Catherine **LEIGNIER**, Eric **BARDY**, Annie **BOIS**.

Absents excusés : Florence **DE POUMEYROL** donne pouvoir à Gilberto **GRECO**, Eric **MEUNIER** donne pouvoir à Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE** et Frédéric **TRIPODI** donne pouvoir à Christelle **MORTEL**.

Absents : Néant

Christelle **MORTEL** a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) DU BUGEY / IONISOS

Madame le Maire précise au conseil municipal que chaque installation nucléaire fait l'objet d'un suivi par une Commission Locale d'Information (CLI).

Plus précisément la CLI assure une mission de suivi, d'information et de concertation, sur la sûreté nucléaire et sur l'impact des activités nucléaires sur les populations.

Elle permet de mieux connaître les enjeux et l'actualité de la centrale nucléaire du Bugey sur le territoire en favorisant le débat. Chaque commune concernée par le périmètre de la CLI doit désigner un représentant titulaire appelé à siéger au sein de cette instance. Un suppléant peut également être désigné.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide :

- De désigner **Christophe GENEVOIS** en tant que représentant titulaire et **Gilberto GRECO** en tant que représentant suppléant.



A Pérouges,
Le Maire,
Nathalie MICOLAS